

## Fact-sheet

---

### **Erasmus+ : La Suisse ne fait pas partie d'Erasmus ?!**

Pendant les discussions du parlement sur l'initiative contre l'immigration de masse, le Conseil fédéral annonçait à chaque occasion publique que l'adhésion à Erasmus+ était une priorité, et ce dès que l'initiative contre l'immigration de masse serait mise en œuvre d'une manière compatible avec l'accord sur la libre circulation des personnes, la Suisse s'engagerait pour une adhésion à Erasmus+. Ceci s'est produit en automne dernier lors de la prolongation de la solution transitoire et dans le message FRI 2017-2020 (cadre-crédit pour le domaine de la formation et de la recherche pour la période 2012-2020). Mais le 4 février les médias écrivaient que le SEFRI (Secrétariat d'Etat à l'éducation, à la formation, à la recherche et à l'innovation) n'entamait pas de négociations pour l'adhésion à Erasmus+ car les chances de succès ont été estimées trop faibles. Ceci malgré le fait que la Commission européenne et le Conseil de l'UE (Conseil des ministres des Etats membres) ont déclaré que les négociations sur Erasmus+ seraient ouvertes de la part de l'UE.

#### **I Qu'est-ce qu'Erasmus+ ?**

Erasmus+ est le programme cadre de l'UE dans les domaines de la formation générale et professionnelle, de la jeunesse et du sport pour les années 2014-2020. Erasmus+ regroupe les programmes auparavant indépendants (formation tertiaire, formation professionnelle initiale, formation des adultes, écoles, activités de jeunesse extra-scolaires et sport). Outre la mobilité des apprenant-e-s, dont font partie les étudiant-e-s, Erasmus+ englobe aussi la mobilité des enseignant-e-s ainsi que des projets de coopération des projets de soutien aux réformes politiques. L'accent est mis sur l'interface entre la formation et le monde du travail et la formation professionnelle. La Suisse avait la qualité de membre pour la totalité des programmes précédents (Education et Formation tout au long de la vie et Jeunesse en action) entre 2011 et 2014. Après que le peuple Suisse a accepté l'initiative contre l'immigration de masse le 9 février 2014, l'UE a suspendu les négociations sur une adhésion de la Suisse à Erasmus+.

#### **II Qu'est-ce que la solution transitoire ?**

Après que la Suisse fût été exclue d'Erasmus+, le Conseil fédéral a mis en place une solution transitoire. Avec celle-ci, la Suisse paie, contrairement à Erasmus+, aussi bien pour les étudiant-e-s de Suisse qui partent en échange dans un autre pays européen que pour les étudiant-e-s qui viennent en Suisse. La solution transitoire pour la formation tertiaire s'appelle Swiss European Mobility Programme (SEMP). Bien que quelques moyens financiers soient prévus pour des projets de coopération d'organisations suisses, l'accent est très clairement placé sur la mobilité.

### III Pourquoi la solution transitoire n'est-elle pas un remplacement pour Erasmus+ ?

Pour les hautes écoles, cette solution transitoire exige une charge administrative élevée car chaque accord d'échange pour chaque haute école doit être négocié. De plus, les instituts de formation suisses sont de fait exclus des projets de coopération, malgré l'argent prévu pour ceci dans la solution transitoire. L'adhésion à Erasmus+ est donc aussi très importante pour les hautes écoles en tant que telles.

Certaines hautes écoles à l'étranger ne veulent pas du tout conclure des accords d'échange avec des hautes écoles suisses dans le cadre de la solution transitoire. D'autres hautes écoles ont diminué le nombre de places pour les étudiant-e-s de Suisse et n'offrent aujourd'hui par exemple que cinq places au lieu des vingt places offertes auparavant. La conséquence est que le choix et nettement réduit pour les étudiant-e-s de Suisse. Néanmoins, il était généralement possible d'accorder une autre place aux étudiant-e-s qui, en raison des contingents inférieurs, n'ont pas trouvé une place dans la haute école de leur choix. Il demeure incertain comment la situation se présentera à l'avenir. Mais il y a des indices très clairs que sans une adhésion à Erasmus+ (respectivement, à partir de 2021, au programme successeur) une augmentation dans le domaine de la mobilité ne sera pas possible.

Les grandes incertitudes de la non-association à Erasmus+ s'y ajoutent. Les accords d'échange doivent être renouvelés cette année. Si la Suisse devait se séparer à long terme d'Erasmus+ et le programme successeur, les restrictions quant à la mobilité des étudiant-e-s de Suisse pourraient encore devenir plus importantes.

Il existe déjà aujourd'hui des parties concrètes du programme Erasmus+ dont les étudiant-e-s suisses sont exclu-e-s. Ce serait notamment les cours de langues en ligne, pour lesquels la solution transitoire suisse (SEMP) n'offre pas d'alternative. Il faudrait s'attendre que la Suisse sera, au fil du temps, exclue d'autres aspects importants si elle n'adhère pas à nouveau à Erasmus+. Concernant les projets de coopération, les organisations suisses sont de fait exclues, malgré quelques moyens financiers prévus à ce titre, car les obstacles administratifs sont trop élevés. La conséquence est que des établissements de formation suisses et des associations de jeunesse ne peuvent pas participer à des programmes internationaux de coopération. Ceci nuit d'un côté au réseautage international, et empêche de l'autre côté que la Suisse peut y apporter ses compétences, notamment en formation professionnelle.

### IV Quelles sont les perspectives pour les négociations ?

Erasmus+ est limité pour les années 2014-2020. Pour la période suivante de 2021-2027, il y aura un programme successeur d'Erasmus+. La Confédération et beaucoup d'autres actrices disent actuellement qu'ils/elles ne négocient plus sur une adhésion à Erasmus+ mais qu'ils/elles souhaitent faire partie du programme successeur dès le début. Ce programme est subordonné au plan financier pluriannuel de l'UE (MFF 2021 -2027), comme le sont tous les programmes-cadres de l'UE. De ce fait, l'UE ne négociera probablement pas sur une participation de la Suisse au programme successeur avant que les institutions de l'UE aient adopté le plan financier 2021 – 2027. En clair, l'UE n'ouvrira les négociations vraisemblablement qu'en automne 2020. C'est très peu de temps. Surtout au regard des négociations qui ont eu lieu jusqu'à maintenant. En effet, la Suisse a plus de chances d'être présente dès le début du programme successeur, si elle est déjà membre d'Erasmus+, et ce même pour une année ou deux. Les négociations se focaliseront principalement sur l'apport financier que la Suisse aura besoin de faire pour participer. En 2013, l'UE a demandé une participation financière de la Suisse analogue à celles des Etats de l'EEE (Norvège, Islande, Lichtenstein), c'est-à-dire, en

fonction de son PIB. La Suisse a insisté qu'elle ne payerait pas autant qu'il lui était demandé. Ironiquement, la Suisse avait pourtant accepté ces mêmes conditions dans le cadre de l'accord sur le programme de recherche Horizon 2020. C'est la raison pour laquelle la Suisse est de retour dans Horizon 2020 depuis cette année, mais pas dans Erasmus+ - la Suisse n'a en fait jamais voulu négocier sa contribution à Horizon 2020, mais a accepté dès le début les conditions s'appliquant aux pays de l'EEE. Dans le contexte du Brexit, il n'est pas nécessairement possible d'attendre de l'Europe qu'elle fasse des concessions pour la Suisse. Si les programmes pour la recherche et l'éducation étaient considérés comme un tout, nos chances de devenir membre d'Erasmus seraient bien plus grandes.